

La Gazette de
MISSIRIA 

décembre 2022



Sommaire

Le mot du Maire	P. 3
Les différents travaux des élus.....	P. 4
Vie Municipale.....	P. 6
École Sports Nature & Découvertes.....	P. 9
Résidence des Ormes	P. 10
La Médiathèque	P. 12
Les Écoles	P. 14
Vie Associative.....	P. 19
L'OBC	P. 21
Infos pratiques	P. 22
Délibérations.....	P. 25
Pêle-mêle.....	P. 31

HORAIRES DE LA MAIRIE

Du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 14h à 17h

Fermée le mercredi après-midi
les semaines paires

Responsable de rédaction :
Christelle MARCY

Création - Impression :
Groupe IMPRIGRAPH
IOV Communication - Arradon

Dépôt légal n° 2246



mot du maire



Chères Missiriacoises, Chers Missiriacois,

Une nouvelle année s'achève et je suis ravie de partager avec vous, au travers de notre gazette, une petite rétrospective des actions menées par nos forces vives de la commune.

Cette année nous a apporté de belles réussites tout au long de l'année, sans oublier quelques difficultés à appréhender et tenter d'y remédier.

Avec l'équipe municipale, je vous ai rencontré lors de réunions de quartiers, souhaitant accueillir les demandes de chaque secteur et trouver ensemble les réponses adéquates. Vous êtes venus nombreux, le partage et la participation citoyenne sont les messages forts de notre mandat.

Je souhaite aussi revenir sur les événements que nous avons accompagnés et qui ont bénéficiés d'une très belle réussite. Un grand bravo au dynamisme des associations Missiriacoises !

Je ne serai pas exhaustive mais la Pause nature de l'école Ste Thérèse, la « faites des fleurs et ses brouettes fleuries », les p'tits marchés de l'association les Rencontres, le tournoi de palets de Axxcess handisports, la course cycliste du comité des fêtes, tous les repas de nos associations témoignent d'une belle dynamique pour animer notre commune et favoriser les rencontres qui nous ont tant manqué. Tous ces moments nous ont comblés, et l'équipe municipale remercie chacun pour sa contribution au sein de notre village.

Ceci m'amène à vous annoncer que notre label Comité National Villes et Villages Fleuris sera ré-interrogé cette année 2023 et nous mettrons tout en œuvre pour conserver notre jolie carte de visite et passer les épreuves du jury courant d'année. Nos équipes paysagères et nos Ecocitoyens seront aux 1^{ères} loges, je sais pouvoir compter sur leur expérience mais nous comptons aussi sur chacun de vous, notamment devant vos propriétés pour nous aider à relever le défi! De belles surprises encore cette année vous attendent...

La culture doit rester un atout majeur pour nos habitants, toutes les animations, les sorties, les spectacles, les conférences, proposés par la médiathèque et notre « école sport, nature et découvertes », sont au cœur de nos préoccupations pour garder le lien entre nos habitants et partager des moments privilégiés.

Aussi, vous avez constaté les travaux de voirie réalisés, sur les 900 m « route du brise-vent », le hameau de la danse des blés et ses 9 lots en vente, le programme de curage de fossés, le Pump Track et la jump line au stade, inaugurés dernièrement, le columbarium agrandi. Comme tout un chacun, par soucis d'économie, nous avons aussi diminué nos horaires d'éclairage sur la voie publique, je salue tout le travail réalisé par nos agents et notre conseiller délégué à la voirie, Jérôme Le Breton que beaucoup d'entre vous ont rencontré sur le terrain pour les suivis de chantiers de notre commune.

Nos bâtiments sont aussi choyés avec Alexandre Rougié à mes côtés, nous poursuivons nos travaux, vous trouverez le détail dans les pages suivantes. Nous avons un programme à suivre plutôt ambitieux : cela ne vous a pas échappé, les coûts de l'énergie vont augmenter, nous concentrons nos efforts sur la transition énergétique : nos locations et bâtiments communaux seront rénovés : changements des menuiseries, laine de verre, thermostats, les économies d'énergie sont prioritaires. Pour ces travaux d'un montant de 62 000€ nous bénéficions d'une enveloppe de 50 000€ de subventions départementales. Nous saisissons cette opportunité, le reste à charge pour notre collectivité de 12 000 € sur l'opération est très acceptable.

Nous n'oublions pas le CCAS qui œuvre pour la Résidence des Ormes, et qui a offert à nos aînés une belle journée de retrouvailles et de rires en novembre dernier.

Tout au long de l'année, avec tristesse, nous avons accompagné plusieurs de nos compatriotes et nous avons une pensée pour chacun d'eux.

Dans mon engagement, je remercie chacun de vous pour nos échanges très constructifs, je reste fidèle à mes valeurs humanistes, avec beaucoup d'énergie et de détermination pour que notre commune poursuive sa dynamique.

Je m'adresse à chacun de vous, pour vous offrir tous mes meilleurs vœux pour l'année à venir. Je vous souhaite de traverser cette nouvelle année en gardant au fond de vous l'espoir d'un avenir meilleur, chaleureux et rempli de l'amour de vos proches.

Le conseil municipal et moi-même vous donnons rendez-vous le **Samedi 14 janvier 2023 à 11h** à la salle polyvalente pour les vœux de la municipalité, toujours dans le respect des conditions sanitaires.

Christelle Marcy

travaux des élus

PUMP TRACK

Le 5 novembre a eu lieu l'inauguration du pumptrack et de la jump line : les jeunes mis à l'honneur ! Souvenez-vous, tout a commencé à l'initiative d'un groupe de jeunes de Missiriac. Des amoureux du vélo, du grand air et de sensation. Une rencontre informelle avec Madame Le Maire dans les rues de Missiriac leur a permis de partager avec elle cette idée : celle de créer un pumptrack !



Après un an d'investissement au sein de l'école sport nature et découvertes, accompagné de notre animateur Mathias et de Virginie l'élue référente, les jeunes ont validé toutes les étapes avec succès. Allant jusqu'à défendre, avec Madame Le Maire, le projet devant le Comité Unique de Programmation et obtenir une subvention de 38 752 € !

Le projet a obtenu 80 % de subventions (maximum légalement possible) sur un total de 103 340 € HT (38 752€ fond leader, 23 971€ Dotation d'équipement des territoires ruraux, 19 948€ du Département, avec un reste à charge pour la commune de 20 668€).

Ces subventions ont permis de réaliser un équipement ambitieux : « un pumptrack et 2 jumps lines qui répondent à toutes nos préoccupations : la bonne santé de nos jeunes, en les incitant à bouger, à se rencontrer, à faire du sport. C'est un espace d'échanges ouvert à tous et un espace de partage dans l'esprit de ce qui se passe à Missiriac » souligne Christelle Marcy.

Le jour de l'inauguration, les jeunes ont été honorés de voir les habitants de Missiriac venir en nombre et honorés de la présence de la Sénatrice Muriel JOURDA, du Député Paul MOLAC, du Président du conseil départemental David LAPPARTIENT, de la Présidente du Pôle d'Equilibre des Territoires Ruraux (PETR) Gaëlle BERTHEVAS et de nombreux maires et élus.

Depuis sa mise en place, les 3 pistes ne désespèrent pas et la notoriété du pumptrack se fait connaître bien au-delà de la commune et de ses alentours ! Ce qui fait de Missiriac un des hauts lieux de la pratique du VTT, du BMX, de la trottinette et du skate en Bretagne.

Ce n'est que le début et nous n'allons pas nous arrêter là, cet équipement est loin d'être une vitrine.

Via l'école sport nature et découvertes, des stages et des évènements seront organisés pour permettre à nos jeunes d'évoluer dans leur pratique.



Pour finir, ce projet a été un projet collectif avec la participation de tous au sein de la commune : les élus, les collaboratrices administratives, Patricia et Nathalie, le service technique Jean-Paul, Éric et Vincent, et Manuella. Merci à eux !

DES NOUVELLES DU PLU

La révision de notre PLU suit son cours :

- Le nouveau PLU a été arrêté le 19 septembre 2022 par décision du Conseil Municipal. Cette date marque l'application du nouveau PLU et la fin de l'ancien. Cependant les dossiers complets ont été transmis pour avis aux Personnes Publiques Associées dont la Préfecture du Morbihan. Elles ont 3 mois pour donner leur accord.
- Si nous avons leur accord sans conditions, l'enquête publique avec le commissaire enquêteur débutera courant janvier pour 1 mois. Des affiches, un article dans la presse et le discours aux vœux du maire (samedi 14 janvier) préciseront les dates de début et de fin. Vous pourrez alors venir lors de ces permanences en mairie, consigner vos remarques et souhaits. Vous pouvez également les faire parvenir par courrier adressé au commissaire enquêteur à l'adresse postale de la mairie. Elles seront consignées par lui-même sur le registre. Courant février, il présentera un rapport avec lecture et analyse de l'enquête.
- Suivra alors une réunion avec les Personnes Publiques Associées puis le dossier d'approbation transmis à la Préfecture. La direction du contrôle de la légalité de la Préfecture du Morbihan aura 2 mois pour la validation.

Nous espérons donc une finalité de la procédure de révision fin mai si les personnes associées ne nous demandent pas de modifications.



BÂTIMENTS

On l'aura tous compris, le prix des matériaux et celui de l'énergie sont les questions majeures depuis quelques temps. C'est dans ce contexte difficile que nous poursuivons la rénovation des bâtiments communaux.

RÉNOVATION DE LA TOITURE DE L'ARO :



La toiture en zinc d'origine présentant des fuites régulières, nous avons décidé de tout passer en ardoise. C'est l'entreprise Dugeon qui a été choisie pour effectuer les travaux.



MISE EN CONFORMITÉ PMR DES BÂTIMENTS RECEVANT DU PUBLIC :

La commune a toujours été en avance sur la question de l'accessibilité des Personnes à Mobilité Réduite, mais les normes évoluent et il y avait besoin de faire des ajustements à la salle polyvalente, à la salle de sport et à la mairie.

Dans le même esprit, les salles de bains de deux logements communaux ont été rénovées et adaptées pour une meilleure accessibilité (Entreprise GUILLERME de Lizio).

ECLAIRAGE LED DES LOCAUX :

Toujours dans un soucis écologique et économique, la commune continue de passer les éclairages intérieurs des bâtiments communaux en technologie LED. Ainsi, la salle du conseil, les bureaux de la mairie et la salle de musculation y sont passées (travaux en régie).



ET LA SUITE MAINTENANT :

Plusieurs travaux d'envergure sont prévus pour cet hiver :

- Isolation des combles de la mairie et de plusieurs logements municipaux
- Installation de thermostat pour réduire la consommation d'énergie de ces bâtiments
- Changement des menuiseries de la mairie et d'un logement communal.

ACTIVITÉS DU CCAS

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE ET REPAS DES AÎNÉS

Élus, porte-drapeaux et représentants de l'UNC Soldats de France de la commune se sont rassemblés au Monument aux Morts à l'occasion des cérémonies du 11 novembre. Un hommage a été rendu aux morts de tous les conflits lors de cet anniversaire de l'Armistice de 1918 et Christelle Marcy a donné lecture du message transmis par le Ministère des Armées. Accompagnée des élèves des écoles et de Claude Dejammes Président de la section, Christelle Marcy a procédé au dépôt d'une



gerbe au pied du Monument, suivi du chant des Partisans entonné par Jean-Luc Le Breton et des personnes présentes.

Les Aînés Missiriacoises et Missiriacois se sont ensuite retrouvés à la salle polyvalente pour partager le repas du CCAS, préparé et servi par le Relais du Maquis. « Avec l'ensemble du conseil municipal et le CCAS, nous serons toujours attentifs à nos seniors. Je voudrais saluer nos anciens combattants : un petit groupe où la bienveillance, la gentillesse, un esprit fraternel et la reconnaissance sont les piliers. Parmi nos convives, je voudrais mettre à l'honneur les doyennes et doyens de l'assemblée : Madeleine Touzé 91 ans, Jean Possémé 89 ans, Lucienne Ayoul 89 ans et André Marchand 87 ans ».



FAITES DES FLEURS



Le 26 mai dernier la 1^{ère} édition de la Faites des fleurs a rencontré un vif succès. En lien avec notre Label Villes et Villages Fleuris nous avons souhaité organiser cette journée en faveur du fleurissement et de la biodiversité. Avec les associations des animations festives et conviviales ont été proposées sur le thème de la nature en général avec les fleurs, les plantes, le respect de l'eau, l'art floral, la causerie en Gallo, les explications sur le rucher et le miel, la teinture au lavoir, l'exposition des véhicules anciens, les contes ...



Cette belle journée a été clôturée par un défilé de brouettes fleuries confectionnées par les habitants et la participation surprise de Costin, Mathis et Edern a ravi le public sans oublier Voyage Swing qui a lancé nos traditionnelles soirées musicales de l'été.

**Rendez-vous en 2023
pour la 2^{ème} édition !**



LES P'TITS MARCHÉS



Après 2 années perturbées par la Covid, quel plaisir de retrouver nos P'tits Marchés en cet été 2022, et pour une édition complète cette fois-ci. Ces parenthèses musicales, prétexte à se retrouver entre amis ou en famille, entre Missiriacois, habitants des alentours mais également touristes de passage, ont de nouveau égayé nos belles soirées d'été en proposant une programmation très diversifiée, allant du rock celtique au blues, en passant par la musique gitane ou le rockabilly, faisant la part belle cette année aux groupes dont c'était la 1^{ère} apparition sur notre commune. Cette édition a également vu son organisation légèrement modifiée avec un horaire un peu plus tardif pour permettre à ceux qui travaillent d'en profiter pleinement et une implantation un peu plus élargie avec plus de tables mises à disposition, notamment sur la rue Édouard Rolland ainsi que sur l'esplanade de la salle polyvalente. Visiblement cette nouvelle formule vous a beaucoup plu si l'on en juge à l'excellente affluence que nous avons connue tout au long de l'été et votre envie de profiter des lieux bien au-delà des magnifiques couchers de soleil que cette saison nous a offert.

L'animation proposée autour du miel a également rencontré un vif succès. Robert JOSSET et Aline VIEL, ont expliqué comment extraire le miel des cadres à l'aide de la centrifugeuse et cette année la récolte a été exceptionnelle en quantité et en qualité. Nous avons effectué une remise de cette belle production à nos 2 écoles.

Profitons-en pour remercier l'équipe du Juny's Bar, notre crêpier Krep'Breizh, l'APEL de l'école Ste Thérèse et ses fameuses assiettes de tapas, ainsi que tous les bénévoles qui ont donné de leur temps, ils ont œuvré tous ensemble à faire de ces soirées de vrais moments de « vivre ensemble ». Nous travaillons d'ores et déjà

DÉPARTS RETRAITES

Le vendredi 23 septembre nous avons honoré 3 départs à la retraite :

Marie-Bernadette Epailard, agente du restaurant scolaire Marie-Thérèse Trégaro et Marie-Pierre Hédan, auxiliaires de vie à la résidence des Ormes.

Entourées de leurs familles, collègues, élus, membres du CCAS et des bénévoles de la Résidence des Ormes mais aussi Jean-Yves Laly, maire honoraire et ses anciens adjoints, nous avons partagé un moment de convivialité pour les honorer et les remercier pour leur engagement et leur professionnalisme au sein de la collectivité.

« Courageuses, ponctuelles, loyales, gentilles, je ne compte pas les fois où vous nous avez dépanné au pied levé » a souligné Christelle Marcy.

Nous les remercions très sincèrement, et leur souhaitons une belle vie de retraitée.



sur la programmation de l'été prochain et comme nous l'avions évoqué dans la précédente gazette cette future édition sera l'occasion de rebaptiser les P'tits Marchés du Mercredi, afin de mieux correspondre à ce qu'est devenu ce rendez-vous estival à savoir un apéro-concert et non plus un marché.

Vivement l'été prochain !



OPÉRATION ARGENT DE POCHE

L'opération Argent de poche, jusqu'à présent organisée en période estivale, est reconduite pour toutes les vacances scolaires : février, printemps, été et automne 2023.

Vous avez entre 15 et 18 ans, venez découvrir les métiers des services communaux : aux espaces verts avec Jean-Paul et Vincent ; aux bâtiments avec Éric ; à l'École sport nature et découvertes avec Mathias ; à la résidence des Ormes avec Manuella ; ou encore à la médiathèque avec Nathalie.

Les missions sont de trois heures et le tarif consenti est de 15 € la demi-journée. Inscription en mairie.

vie municipale

CONCOURS MAISONS FLEURIES

Comme chaque année, la municipalité a mis à l'honneur celles et ceux qui, par leur amour des fleurs, de la nature ou simplement par passion, fleurissent notre quotidien et font de Missiriac, un village où il fait bon vivre.

Le comité du fleurissement est passé dans nos villages au mois de juin et a ainsi repéré les jardins visibles de la rue. Les critères retenus étaient : la diversité des plantations, l'harmonisation, l'esthétisme et les couleurs.

Le vendredi 28 Octobre, lors de la cérémonie de remise de prix, nos lauréats ont été félicités et récompensés. Tous les participants, nominés ci-dessous, ont reçu un plant et les 5 premiers un bon d'achat, en supplément.

Les 5 premiers : Mme SIMONE TASTARD, Mme HAMERY Isabelle, Mr et Mme BOUCHET Didier, Mme GICQUEL Michèle, Mr et Mme LEGAL Dominique.

Suivi de : Mr et Mme CARO Jean-François, Mr et Mme CHEDALEUX Bruno, Mr et Mme CHEREL Pierre, Mr et Mme CHESNEL Gilbert, Mme DANIEL Michèle, Mr et Mme HAMERY Jean Pierre, Mr et Mme JAN Philippe, Mr et Mme LOUER Michel, Mme MOTAY Mie-Antoinette, Mr et Mme SAVARY Gérard, Mr et Mme SOURGET Michel, Mr et Mme RAFLEGEAU François, Mr et Mme VIEL Jean-François.

Félicitations à tous nos participants, car nous avons pu apprécier de très beaux jardins !



L'EXCELLENCE POUR UNE PASSIONNÉE DES FLEURS

En présence de Christelle Marcy et Jean Yves Laly, Simone Tastard s'est vu remettre des mains de Gaëlle Berthevas lors du congrès départemental des maires, le prix spécial, le prix d'honneur qui remporte toutes les catégories au concours des Villes et Villages Fleuris.

Habitante du village de Bermagouët, Simone est une passionnée de fleurissement et elle collectionne quelques trophées tant au niveau communal que départemental. Toutes nos Félicitations pour ce nouveau prix Simone.



état civil

NAISSANCES : 6

BAPTÊMES CIVILS : 4

DÉCÈS : 7

PACS : 5

MARIAGES : 5

école sports nature et découvertes

L'Ecole Sports Nature et Découvertes porte une nouvelle fois très bien son nom. Les enfants inscrits ont participé à différentes activités sportives qu'ils connaissent bien ou alors moins connues du grand public (Kinball, Football gaélique...). Côté nature et découvertes, les jeunes ont effectué plusieurs activités telles que : constructions de cabanes en forêt, land art (création d'œuvres artistiques avec les éléments de la nature). En avril, nos Missiriacois ont enfilé gants et chaussures de marche afin de nettoyer notre commune. Ils ont ramassé plusieurs kilos de déchets et ont ainsi contribué à notre bien vivre ensemble, qui nous est si cher.



Pendant les vacances de printemps, nous avons organisé une journée intergénérationnelle, dans le magnifique cadre du château de Villeneuve à Pleucadeuc. Les propriétaires des lieux Monsieur et Madame De Chabannes ont accueilli les enfants de l'ESND et les résidents des ORMES pour leur faire découvrir le parc et son histoire. Le matin, Xavier Grenié (expert en sylviculture et acteur des déboisements au Centre régional de la propriété forestière à la retraite) a partagé ses nombreuses connaissances sur la faune et la flore auprès de nos apprentis naturalistes. Nous avons déjeuné au bord de l'eau accompagnés de notre bénévole Michel, de Madame Marcy, Xavier et Monsieur De Chabanne (Maire de Bohal). En début d'après-midi, les enfants ont pu se balader dans le parc, accompagnés des résidents, de quelques familles et de bénévoles. S'en est suivi la création d'une œuvre éphémère partagée et d'un goûter très apprécié.



À la suite de plusieurs réunions avec les adolescents, porteurs du projet, l'inauguration du Pump-Track a eu lieu le 5 novembre dernier. Cet équipement est le fruit d'un travail commun entre les élus, le service animations et nos jeunes. Sous l'impulsion de Virginie Angée Le Floch (Conseillère Municipale), l'entreprise P-Tracks a répondu aux attentes des sportifs afin de permettre à tous de se rassembler autour de leur passion. Désormais vélos, trottinettes, rollers, skates et même draisienne ont un endroit privilégié au cœur de notre complexe sportif, déjà apprécié des voisins pratiquants. Lors des dernières vacances d'automne, l'ESND a connu un véritable succès en termes de fréquentation. Toutes les activités ont fait le plein, nous regrettons que certains enfants n'aient pu venir. Le prochain rendez-vous pour l'ESND aura lieu en février 2023.

résidence des Ormes

NOTRE RÉSIDENCE DES ORMES EST UNE PETITE UNITÉ DE VIE !

Même avec un contexte sanitaire compliqué ces derniers mois, l'ensemble de l'équipe s'est mobilisée pour que la vie à la Résidence soit la plus agréable possible. Des moments simples mais importants. Retour sur quelques temps forts de notre année.



En janvier, Mathias, animateur sportif communal, a confectionné des couronnes avec les résidents. Une activité qui demande de la patience et de la concentration. Quel plaisir quand chacun peut être roi ou reine le temps d'un instant !

Les agents de la Résidence prennent du temps pour effectuer quelques exercices avec chacun des résidents : jeux de ballons, jeux de cibles, nous avons de vrais sportifs dans notre maison ! Des puzzles ou des jeux d'assemblage peuvent aussi être proposés.



En avril, nous avons eu la chance de prendre un bon bol d'air du côté de Bohal. Monsieur Alain de Chabannes a ouvert les portes de son parc pour notre plus grand bonheur. Une sortie ensoleillée, qui a fait du bien aux résidents. Ils étaient accompagnés des bénévoles et des enfants et ont pratiqué le Land Art avec la jeune génération.



On ne s'ennuie pas à la Résidence : atelier jardinage, atelier cuisine, atelier détente ! Bref, les jours se suivent mais ne se ressemblent pas. Jean-Paul, notre paysagiste et Mathias, ont permis aux résidents de faire quelques plantations. Et le jardinage reste une activité privilégiée ! Puis l'intervention des élèves du lycée Jean Queindec était bienvenue, ils ont pris soin de nos mains vertes, en proposant des massages. Ce moment de détente a été apprécié par les résidents. Ces mêmes élèves ont proposé un atelier culinaire, des cookies ont été confectionnés et dégustés !



Des jeunes en service civique ont permis à nos résidents d'essayer des casques de réalité virtuelle. Certains de nos Missiriacois ont franchi le pas et ont testé. Résultat ? ils ont adoré ! Ils ont aimé aussi la venue des maternelles de l'école Sainte Thérèse en juin dernier. Une matinée sportive où les enfants ont fait des groupes avec nos seniors. Et comme le disait si bien Georgette à cette occasion « ça, c'est la vie ! »

La vie à la Résidence ce sont surtout des moments de joie : fêter un anniversaire, terminer une activité commune, prendre du temps avec les autres, danser, ...



C'est aussi, discuter, chanter... nos bénévoles, Annick, Denise, Eliette et Marie-Thérèse, poussent ainsi la chansonnette tous les jeudis. Nous en profitons pour les remercier, leur présence est attendue et tellement importante. Si vous souhaitez compléter notre équipe de bénévoles, n'hésitez pas à venir nous rencontrer.



En octobre dernier, nous avons ouvert les portes de la Résidence au public. Une après-midi réussie, beaucoup de visiteurs nous ont remerciés pour cette initiative, et à notre tour nous remercions l'investissement des élèves du lycée Queindec. Les primaires de l'école Sainte Thérèse ont ainsi pu découvrir notre structure en participant à un jeu de piste.



RENSEIGNEMENTS ET INFORMATIONS

Manuella au 06 83 96 01 59 ou laresidencedesormes@orange.fr

la médiathèque

2023, Bonne Année !

vous propose

DES EXPOSITIONS & DU MATÉRIEL D'ANIMATION EXCEPTIONNEL :

> Du 14 janvier au 14 février : **Panamabox LA RÉALITÉ VIRTUELLE** pour les seniors mais aussi pour tous les âges.

Cette boîte à chapeau rétro dispose d'un casque de réalité virtuelle relié à un catalogue de 60 vidéos de voyages ou expériences « sportives », culturelles, ou de découvertes d'environnements réels filmés et réalisés spécifiquement.



> Du 03 février au 1^{er} mars : « **COLLECTION DE ROCHES DU MORBIHAN** » collectage réalisé par Christian GUILLOZET, échantillons pour découvrir les pierres qui sont l'histoire de notre terre.

> Du 04 mars au 07 avril :

Pour pénétrer au cœur des musiques et cultures de l'Afrique. 11 posters pour mieux connaître les instruments les plus représentatifs du continent africain, une sélection de livres, des dvd et 18 instruments de musique à essayer.



DES ATELIERS & SOIRÉES : POUR TOUS, PETITS & GRANDS !

> **Vendredi 20 janvier : NUIT DE LA LECTURE**

Rien à faire... Juste à écouter. Des histoires courtes, drôles ou inquiétantes, des textes de chansons ou des textes engagés, laissez-vous porter. Un cocktail de mots à déguster. 18h30-20h30

> **Vendredi 03 février : SOIRÉE GÉOLOGIE** « Roches et relief du Morbihan... Que d'histoire pour en arriver là ! »

Animée par Christian Guillozet, géologue. À partir des matériaux de construction du secteur, il nous expliquera la formation des roches et les reliefs du Morbihan.



> **Samedi 04 mars : ATELIER GREFFE** pour apprendre à conserver et multiplier ses arbres. 10h30

> **Vendredi 17 mars : TÉMOIGNAGES**

« **Asso pour l'Afrique** » dans le cadre de l'exposition musique africaine, rencontres d'associations locales qui œuvrent pour l'Afrique. Elles viendront nous présenter en images leurs actions et leurs difficultés actuelles. Un court documentaire lancera la soirée.

En avril : selon leur floraison, nous irons à la rencontre des **orchidées sauvages**.

DES BALADES PATRIMOINE

Avec le Belvédère de GUER

> **Samedi 28 janvier 2022 : visite de la cité de Vitré : en route pour le Moyen-Age.** Accompagnés d'un guide, visite du château de cette cité médiévale. Rendez-vous sur place, sur inscription. Gratuit.

> **Samedi 25 mars** : Histoires des peintures de la chapelle Saint Etienne en association avec Le Belvédère de GUER. Déplacement en co-voiturage, départ devant la médiathèque 13h30. Sur inscription. 2 autres balades sur Missiriac sont en préparation pour avril et mai.

DES ATELIERS JEUNESSE :

> **Les 7/14 ans :**

Mercredi 11 janvier :

Créatifs : « couronnes en délire » 15h

Samedi 21 janvier : bricolo-science : « la réalité virtuelle, qu'est-ce que c'est ? » 10h30

Mercredi 15 mars : Création d'un arbre récup', 15h

Samedi 25 mars : bricolo-science : « le son, quel drôle de truc » 10h30

> **Les 3/6 ans**

Retour de la soirée pyjamas le mardi 07 mars 19h30!

L'heure du conte : 1 mercredi par mois

Le 04 janvier / 08 février / 07 mars (soirée pyjamas) / 05 avril / 03 mai / 07 juin



LE BIBLIO-BÉBÉ

1^{ER} JEUDI DE CHAQUE MOIS :

Le 05 janvier / le 02 février /
le 02 mars / le 06 avril 04 mai /
le 1^{er} juin

AVRIL / MAI / JUIN :

Les expositions et animations seront à découvrir sur le site de la médiathèque et de la mairie.



LE PORTAIL DE LA MÉDIATHÈQUE ARRIVE...

La médiathèque sera dotée d'un portail en ce début d'année 2023.

De chez vous, sur internet, vous aurez accès :

- Aux informations pratiques : horaires, localisation...
- Aux services en ligne : formulaire de pré-inscription, réservation d'ouvrage, bibliothèque numérique, recherche dans le catalogue, suivi des prêts...
- À l'actualité culturelle : présentation des événements, des ateliers, des formations...
- Aux magazines et aux formations en ligne
- Aux réservations sur le site de la Médiathèque Départementale du Morbihan, ce qui vous ouvrira beaucoup plus de choix.

Venez-vous inscrire, c'est gratuit et ouvert à tous.

Pour cela, vous aurez un formulaire papier à remplir et signer afin de nous donner l'autorisation de stocker vos coordonnées (RGPD) et également l'autorisation de faire une carte d'adhérent aux mineurs dont vous êtes responsables.

Et comme rien ne vaut une petite visite à la bibliothèque où très souvent une expo vous attend, nous avons hâte de vous accueillir.

Une question ? Contactez-nous aux heures d'ouverture par téléphone ou par mail, nous vous répondrons avec plaisir.



MÉDIATHÈQUE DE MISSIRIAC

Rue du Clos Minio - 56140 MISSIRIAC - Tél. 02 97 73 76 24

Mail : bibliotheque-missiriac@orange.fr

Site : www.mairiemiassiriac.fr

Facebook : médiathèque missiriac

HORAIRE D'OUVERTURES :

- > Mardi : 16h30 - 17h30
- > Mercredi : 14h30 - 18h30
- > Jeudi : 10h30 - 12h
- > Samedi : 10h - 12h
- > Vacances scolaires : mercredi & samedi : 14h30 - 17h

les écoles

ÉCOLE SAINTE THÉRÈSE

> ARBRE DE NOËL EN AVRIL !

Dimanche 3 avril, lors de la journée « Pause Nature » organisée par l'APEL, les enfants ont enfin pu présenter leur spectacle de « Noël », devenu pour cette année le spectacle du printemps, suite au contexte sanitaire de décembre dernier ! C'est avec grand plaisir, mais un peu stressé pour certains, qu'ils sont montés sur scène pour présenter leur spectacle sur le thème de l'environnement. Au programme pour les maternelles : le réchauffement climatique avec la danse des pingouins, et la déforestation.



> BALADE NATURE DE LA CLASSE MATERNELLE

Fin juin, les élèves de la classe maternelle sont partis pour une balade nature à travers les rues de Missiriac. Première escale à la prairie fleurie pour le premier jeu : retrouver les chenilles cachées dans le labyrinthe de la prairie avant qu'elles ne mangent les légumes du potager de l'école. Une deuxième escale était prévue à l'amphi de la cantine pour retrouver les couleurs envolées des papillons, suivie d'une petite pause goûter. Le groupe a ensuite rejoint l'enclos des moutons pour leur donner à boire sous forme de relais. La balade s'est terminée à la Résidence des Ormes où les enfants étaient attendus par les résidents pour échanger et participer à des jeux de passes avec des ballons, des jeux de précision, le jeu des tours, le chamboule tout... Une matinée bien agréable qui s'est terminée par un pique-nique dans le parc de la Résidence.



> SORTIE SCOLAIRE DES MATERNELLES

Vendredi 1^{er} juillet, les élèves de maternelles sont partis en sortie scolaire au Parc Adrénaline à Carnac. Le matin, ils ont participé à une balade nature avec différents jeux sur le parcours afin de retrouver la maison de Kandouta, l'écureuil de la forêt. Après un pique-nique bien mérité, place à l'accrobranche. Équipés d'un baudrier, le crochet en main, les enfants se sont élancés sur les parcours en hauteur ! Plusieurs niveaux de difficultés étaient proposés pour satisfaire tout le monde... Ce bel après-midi s'est terminé par des jeux dans les filets et un goûter bien apprécié avant de rejoindre le car pour rentrer à l'école !



> RENCONTRE AVEC MME BAJEN CASTELLS ET SILLOUSOUNE



Au deuxième trimestre, dans le cadre d'un projet en lien avec le Festival du livre, les élèves de l'école Sainte Thérèse ont travaillé sur les contes. Ce travail a permis la confection d'un jeu de l'oie où chaque classe s'est investie dans cette réalisation : les maternelles ont décoré le support du jeu, les cycles 2 ont réalisé les personnages et les cycles 3 ont rédigé la règle du jeu ainsi que les illustrations. Les Grande Section ont également écrit un livre de devinettes. Ce projet fut aussi l'occasion d'étudier quelques albums d'une auteure, Mme Claire BAJEN CASTELLS, dont « Marguerite à la mer ». Elle est ensuite venue nous rencontrer à l'école avec Sillosoune, l'illustrateur de ses albums. Une belle rencontre et un échange riche pour les élèves de l'école ! À l'occasion du Festival du livre à Sérent, fin mars, nos créations ont été exposées !

RENCONTRES SPORTIVES

Le 18 octobre, les élèves des cycles 2 et 3 se sont rendus à Malestroit pour un après-midi sportif. Ils ont couru pour l'association caritative proposée par la DDEC « Loisirs Pluriel » : tous ensemble, tous différents, tous unis pour courir.

Les élèves des écoles catholiques participent en fin d'année scolaire à des rencontres inter-écoles. Elles se déroulent par cycle.

> Le 24 mai 2022, la classe de maternelle s'est rendue à Pleucadeuc pour une matinée sportive.

> Le 27 juin 2022 à 8h45, les élèves de CP/CE sont rangés : prêts à partir à pied au complexe sportif de Missiriac. Ils ont rendez-vous avec les élèves des écoles de Malestroit, Ruffiac, Caro, St Laurent et St Congard.

Pendant la journée, ils participent à de nombreux ateliers sportifs, sans oublier la pause du midi où le pique-nique ravi toujours les enfants.

Après un retour à pied, ils sont tous bien fatigués mais heureux de leur journée !

> Le 4 juillet 2022, le soleil brille, les élèves de CM sont prêts à participer aux épreuves sportives qui leur sont proposées. Au programme : parcours gymnique, lancers de précision, Molky, lancers de Vortex, jeu des trois trésors...

La journée est ponctuée par le pique-nique du midi et se termine par la course relais inter écoles. Quelle ambiance cette fin de rencontre où chacun soutient le coureur de sa classe espérant la victoire pour son école. Hélas, 1 seul vainqueur pour 15 écoles !! **Heureusement, participer est la priorité et chaque élève rentre ravi !**



> L'ÉCOLE DE MISSIRIAC A FÊTÉ LA SAINTE THÉRÈSE

L'AEP (association propriétaire de l'école) a fait réaliser une nouvelle enseigne. L'inauguration de celle-ci a été l'occasion de célébrer samedi 1^{er} octobre la sainte patronne de l'école : Sainte Thérèse de Lisieux.

La directrice a débuté la cérémonie par ces mots : « *Nous mettons notre établissement sous sa protection, qu'elle intercède pour nous auprès de Dieu pour nous accompagner, nous enseignants, personnel, membres des associations, les amis présents et bien sûr les enfants et leur famille, tout au long de notre année scolaire. Que Sainte Thérèse aide chacun d'entre nous à réaliser les projets engagés et qu'elle aide les élèves à progresser dans leurs apprentissages* ».

Après avoir découvert l'enseigne, la bénédiction par le père Yves s'est poursuivie accompagnée par les chants des enfants. La célébration s'est terminée par la bénédiction des différentes classes et salles.

Le verre de l'amitié a clôturé cette matinée.

> LE POTAGER DE L'ÉCOLE



En avril nous avons planté des salades, des radis, des butternuts, des potirons, des pommes de terre, des oignons, des petits pois, des betteraves et des poireaux.

En juin, nous avons récolté les salades et les radis. Les petits pois ont été mangés par les oiseaux : « *Pauvres petits pois ! Surtout pour nous qui aurions aimé les goûter !* ».

Pendant l'été les autres légumes ont poussé.

A la rentrée les CP/CE sont allés ramasser les betteraves et les CM (plus costauds) les ont portées jusqu'à l'école. Lundi 3 octobre, nous sommes allés au potager avec Robert (notre chef jardinier). On a fait des groupes : les butternuts, les oignons et les pommes de terre. Pour les patates, Robert nous a montré comment utiliser une fourche (pas si facile) et chaque groupe a fait sa rangée. On les a triées et mises en sacs et puis on les a chargées dans le « C15 » de Robert. Il les a déposées à l'école et on a fait la distribution à toutes les familles. On les a mangées, elles étaient délicieuses, on s'est régalé. Nous avons gardé les autres légumes pour cuisiner lors de la semaine du goût. Nous retournerons au jardin ramasser les poireaux, qu'on a laissés grossir, et planter de la moutarde pour passer l'hiver.

On retournera en mars pour les futures plantations.

les écoles

> UNE DEMI-JOURNÉE ATELIERS !

Les élèves ont participé à la semaine du goût avec quelques jours de retard. Les 2 jours précédents les vacances étant propices aux activités plus ludiques : cuisine et sport !!

Les élèves de Missiriac ont donc cuisiné jeudi 20 octobre 2022. Les élèves du CP au CM2 sont passés dans différents ateliers : cuisine, Molky et jeux collectifs. Ils ont tous mis la main « à la pâte » pour réaliser une soupe.

De leur côté, les maternelles ont réalisé des gâteaux au miel. Le miel offert par la mairie a servi à l'élaboration de la recette. Une dégustation collective sur la cour de l'école le vendredi matin a été l'occasion de goûter à de nouvelles saveurs ; ce fut un bon moment partagé tous ensemble.

Chacun était ravi de cette pause gourmande !! Merci à nos petits cuisiniers.



APEL DE L'ÉCOLE STE THÉRÈSE

L'association de parents d'élèves, bénévoles, mène tout au long de l'année diverses actions dans le but de financer des activités scolaires ou périscolaires pour les enfants de l'école, dont la vente, ponctuelle de chocolat ou de gâteaux, et toute l'année de miel ou de jus de pommes.

N'ayant cessé de vouloir se renouveler, l'association a proposé en avril 2022, la première édition de « Pause Nature ». Désirant ainsi réunir petits et grands autour de passionnés sur le thème très large de la nature.

Mission réussie, notre action a rayonné au delà de la commune et a même fait parler d'elle dans un article du magazine de l'APEL !

Fort de cette nouvelle expérience et de parents impliqués, l'APEL a ponctué cette année 2021-2022 en renouvelant sa présence aux p'tits marchés les mercredis de l'été. Proposant de nouveau ses assiettes apéritives. Avec, cette année, un nouveau partenariat avec l'entreprise missiriacoise « Entremont ».

Tout cela pour le plus grand plaisir des gourmands mélomanes.

Cette nouvelle année scolaire a débuté par le traditionnel repas à emporter d'octobre.

Le menu de cette 4^{ème} édition : sauté de porc au cidre fait maison par notre cuisinier et tarte aux pommes de la boulangerie de La Madeleine.

Ce petit plat mijoté a rencontré un vif succès.

Merci à vous tous qui nous aidez humainement ou matériellement au quotidien.

Pour nous suivre :

<https://www.facebook.com/apel.missiriac.7>

Pour nous contacter : ecolemissiriac@gmail.com



ÉCOLE PAUL GAUGUIN

Tous les élèves ont repris le chemin de l'école le 1^{er} septembre en découvrant deux nouvelles enseignantes Julie Duval et Julie Bernard.

Très vite les projets et les habitudes ont recommencé.

Les rituels (médiathèque, cinéma, piscine) ont démarré, pour la grande joie des enfants.

De nouveaux projets ont fait leur apparition : la musique et le sport.

> LA MUSIQUE

Tous les vendredis et jusqu'à la fin juin, a commencé l'animation musique, pour toutes les classes. Cette animation est proposée par Clémence DE MARTEL, étudiante en 2^{ème} année au CFMI (Centre de Formation de Musiciens Intervenants à l'Université de Rennes 2). Son intervention dans notre école validera en partie son examen de fin d'année afin d'obtenir son DUMI (Diplôme Universitaire de Musicien Intervenant). Sa spécialité est le chant lyrique, elle est soprano. Elle joue également de la guitare. Cette activité s'inscrit dans le projet de la circonscription basé cette année sur l'opéra. Ecoutez une petite comptine chantée pour souhaiter la bienvenue aux élèves de MS/GS, ou encore un exercice de la mouche pour chauffer la voix des CM1/CM2... sont de vrais moments de plaisir.

> LE SPORT

Pendant toute l'année, tous les mardis de 9h à 10h et de 14h à 15h, Derhen ROLLAND, animateur sportif de la ville de Malestroit, propose une heure d'activité sportive à toutes les classes de l'école, en demi groupe ou groupe classe. Les élèves ont plaisir à y participer.



> LE RUGBY

Les classes de CE2/CM1 et de CM1/CM2 découvrent le rugby pour 3 séances (22 septembre, 6 octobre, 20 octobre). C'est Charlène TONNELE, éducatrice sportive au sein du club du RCBO «Rugby Club Brocéliande Oust», basé à Sérent, qui propose ces séances d'initiation. Elles se déroulent au stade de la Daufresne à Malestroit. Travail sur les passes, sur le placement, l'attaque et la défense... mais avant tout, ces séances sont faites pour découvrir une activité sportive, un sport collectif... et pourquoi pas trouver de futures graines de rugbyman ou rugbywoman !

> LE NUMÉRIQUE

Les ateliers numériques ont repris à la BCD. Les élèves de la PS au CM2 viennent par demi groupe, une fois par semaine à la BCD emprunter un livre. C'est à cette occasion que leur sont proposés des ateliers numériques. Une thématique est donnée en accord avec les enseignants. Pour exemple, mardi, les élèves de moyenne et grande section se sont exercés à taper leur prénom à l'ordinateur (apprentissage du clavier). Quant aux CE1, ils ont eu la possibilité de faire leur évaluation sur l'application «Lalilo» - apprentissage de la lecture et compréhension de texte - en utilisant tablettes et casques audios. Et ce sera au tour des PS, lundi prochain d'utiliser le tableau sonore pour l'apprentissage du vocabulaire...

L'accompagnement de Marie Claude, animatrice de la BCD, permet d'initier et de sensibiliser les élèves aux divers outils et usages du numérique par le biais d'un projet pédagogique.

De nombreux autres projets sont en préparation avec des sorties et des interventions notamment très prochainement avec la ligue contre le cancer pour des animations sur les effets du soleil et sur le sommeil et aussi une participation au cross du téléthon.

FIN D'ANNÉE SCOLAIRE 2021/2022

> SORTIES

Les élèves de CM2 ont passé la journée sur le canal, à Malestroit. Sur les précieux conseils de Jérémy, moniteur de Kayak de la base nautique du Lac au Duc de Ploërmel, les élèves ont appris à manœuvrer l'embarcation. Les débuts pour certains ont été périlleux, il faut être synchro avec son co équipier. Mais au fil des heures le maniement de la pagaie n'avait plus de secret pour nos jeunes navigateurs. Ils ont passé un très bon moment.

Les CE1 étaient de sortie, à Concoret. Ils ont découvert le château de Comper et toutes ses légendes. À travers l'exposition, située dans le château, et les histoires racontées par Annaëlle, la guide, le roi Arthur, le chevalier Lancelot, la fée Morgane, la fée Viviane et tous les autres personnages de Brocéliande n'ont plus de secret pour les élèves de Christine. L'endroit est empreint de féerie, de magie et de secret...

Pour continuer cette journée, ils se sont promenés le long du chemin du Val sans retour, autour de l'étang du miroir aux Fées et ont admiré l'arbre d'or.

Une très belle journée dans le monde féérique des légendes arthuriennes.

Les élèves de maternelle sont partis en balade au zoo de Branféré. Ils ont pu bénéficier d'une animation à la ferme des animaux, voir le nourrissage des manchots et découvrir le spectacle des oiseaux aux multiples couleurs.

les écoles

Pour clôturer cette superbe journée, les enfants se sont amusés comme des petits fous, même les moins téméraires, dans le parcabout. Le retour en car a été très silencieux, trop fatigués pour discuter ils se sont endormis avec plein d'animaux dans la tête !

La classe de CP s'est rendue en car au centre de Kerfontaine à Saint-Jacques dans le Morbihan du 16 au 17 juin 2022.

Au cours de ce séjour, les élèves ont découvert le château de Suscinio à travers différentes animations, le littoral ainsi que le port de Saint-Jacques en lecture de paysage.

Les élèves ont réalisé des œuvres éphémères sur la plage, du Land Art, avec des objets récupérés sur l'éstran.

Ils ont aussi pratiqué de la pêche à pied sur la plage de Kerfontaine, juste en face du centre. Ils ont profité du beau temps pour jouer sur la plage. Les élèves sont revenus ravis de leur séjour, avec dans la tête des souvenirs qu'ils ne sont pas prêts d'oublier.

L'école Paul Gauguin remercie l'Amicale des écoles publiques de Malestroit, le SIGSP ainsi que les parents accompagnateurs qui, sans eux, cette classe de mer n'aurait pu avoir lieu.

Les CE2 se sont rendus trois jours à Saint-Jacques à la colonie pour une classe de mer. Un programme chargé les attendait : visite guidée de la réserve ornithologique de Séné, séances de paddle, pêche à pieds avec une animatrice nature et découverte d'un parc ostréicole. Ils sont revenus fatigués mais heureux de ces trois jours d'activité autour de la mer.

Les CM1/CM2 qui ont pris le bus pour se rendre à la vallée des Saints à Carnoët, dans le sud-ouest du département des Côtes d'Armor. Après deux heures de route, ils ont pu découvrir des statues de saints bretons sculptés dans du granit. Grâce à un jeu de piste et une visite guidée, les élèves ont déambulé sur le site et appris à reconnaître quelques saints. Sur ce même site, ils ont pu découvrir un espace réservé aux sculpteurs, casques vissés sur leurs oreilles, à cause du bruit des machines qui découpent le granit. Ils étaient en plein travail de création de leurs œuvres. Très belle découverte !

Site pour en savoir plus : www.lavalleedessaints.com

> FÊTE DE L'ÉCOLE

Samedi 25 juin a eu lieu la fête de l'école, chaque classe avait préparé en amont une petite représentation. Chant, chorégraphie, cup song, pièce de théâtre se sont enchaînés pendant une heure. Malgré la pluie qui s'est invitée, elle n'a pas réussi à gâcher le plaisir des enfants à chanter, jouer, danser devant les nombreux spectateurs.

Le final sur la chanson « I feel good » a clôturé ce petit spectacle ! Petits et grands avaient le sourire de retrouver l'ambiance « Kermesse ».

Merci aux élèves pour leur assiduité aux répétitions, aux nombreux parents, familles et amis qui sont venus les applaudir et aussi un grand merci à l'amicale des parents d'élèves pour l'organisation et la réussite de cette journée .

> REMISE DU LIVRE LES FABLES DE LA FONTAINE AUX CM2

En cette dernière journée d'école, a eu lieu la remise du livre «Fables» de Jean de la Fontaine aux élèves de CM2. Cette remise s'inscrit dans l'opération «Un livre pour les vacances» mise en place par le ministère de l'éducation nationale de la jeunesse et des sports. Cette année où la lecture a été déclarée grande cause nationale, il faut encourager les jeunes élèves à lire, les éduquer au plaisir d'ouvrir un livre et de lire. Les fables de la Fontaine présentées aux élèves aujourd'hui doit susciter l'envie de découvrir ce livre illustré. A la rentrée de septembre les professeurs de collège sont invités à exploiter ce recueil à travers différentes matières : français, histoire de l'art, éducation morale et civique, arts plastiques.

Cette remise officialise aussi la fin de leur cursus à l'école Primaire.

Nous souhaitons à chaque élève qui nous quitte, une bonne continuité dans la suite de leur scolarité.



RENSEIGNEMENTS

Pour tous renseignements concernant l'école, plusieurs moyens sont possibles :

> le site de l'école pour avoir les actualités qui se déroulent à l'école :

<https://ecolegauguinmalestroit.toutemonecole.fr/>

> le mail : ecole.gauguin56@orange.fr pour les inscriptions ou renseignements administratifs, divers concernant la vie de l'école.

ASSOCIATION MUSCLE & FORME



REMISE EN FORME

Entraînement :

- > Lundi, Mercredi et Vendredi
9h30 - 12h et 17h30 - 20h
- > Samedi et Dimanche 9h30 - 12h

CROSSFIT

Entraînement :

- > Dimanche 9h30 - 12h

TARIF POUR L'ANNÉE :

- > Cotation 150 €
 - > Adhésion 18 €
- Offre pour couple et offre pour mineur

RENSEIGNEMENT :

- > Administratif : 06 07 80 25 28
- > Sportif : 07 70 12 93 34

L'équipe vous accueille dans la bonne humeur et la convivialité.

On pose les affaires dans les vestiaires et on saute dans les baskets

ESPACE MUSCULATION : Abdominaux, pectoraux biceps ou fessiers, venez sculpter votre corps sur nos machines.

CARDIO-TRAINING : Optimisez votre endurance, nos vélos, elliptiques, rameurs et tapis de course sont à votre disposition.

Cours de CROSSFIT : Entraînement intense alliant musculation et cardio... durée environ 1h.

Choisissez le programme qui vous convient parmi ceux proposés et à vous de jouer !

Up sport & loisirs



AXCESS HANDISPORTS



ASSOCIATION - SOLIDARITÉ - HANDICAP

Access handisport aide les personnes en situation de Handicap à financer du matériel handisport ou à participer à des actions handisports.

Depuis 2017 :

- > Conseils de démarches administratives
- > Actions de sensibilisation
- > Récoltes de fond et redistribution



Access Handisports

ZOOM SUR LES AIDES ATTRIBUÉES :

2017 : Participation au financement d'un **Handbike** pour un adulte en situation de handicap.

2018 : Financement de **Kimonos** pour les enfants de l'IME de Ploërmel / Participation au financement d'un **fauteuil hippocampe** pour un enfant en situation de handicap.

2019 : Participation au financement d'un **tricycle adapté** pour un enfant en situation de handicap / Participation au financement d'un **Quadrix** pour le comité Départemental Handisport

2020 : Participation financière au **projet TOKYO** avec le Comité Départemental Handisport - Annulé avec la COVID.

2022 : Aide financière au club HPP pour l'organisation des championnats de France Cyclisme Handisport à Ploërmel

PROJET POUR L'ASSOCIATION :

- > Organiser le tournoi de palets avec un repas en mai 2023 (date à définir)
- > Aide au financement de matériel sportif pour un particulier du département.



vie associative

COMITÉ DES FÊTES

La saison 2022 s'est refermée sur un bilan positif pour le comité des fêtes présidé par Marcel Havart. Deux événements phares ont marqué le calendrier avec, le trophée Mozaïc organisé en avril, dans sa nouvelle configuration qui a fait l'unanimité. Les départs du contre la montre en matinée et de la course en ligne étaient en effet lancés du stade de Bel-Air. Unaniment, organisateurs et participants ont salué cette nouvelle organisation.

La randonnée pédestre programmée le 14 août n'a pu se tenir, néanmoins, la soirée boeuf gros sel organisée à la salle polyvalente aura été une belle réussite avec pas moins de 170 convives présents. Reprogrammée une semaine plus tard, la randonnée pédestre a vu la participation de plus de 200 randonneurs.

L'esprit du bureau du comité des fêtes est aussi de rassembler ses membres et bénévoles à l'occasion d'une sortie commune. C'est à Cancale qu'un groupe d'une cinquantaine de personnes s'est rendu le 1er octobre dernier.

Le calendrier 2023 est d'ores et déjà calé avec, le 31 mars un buffet servi pour les bénévoles qui répondent et œuvrent pour le comité des fêtes.

Le trophée Juniors Mozaïc Crédit Agricole se déroulera le 23 avril et la randonnée pédestre et sa soirée boeuf gros sel sont programmées le 13 août 2023.



CLUB DES PRIMEVÈRES

Le club des primevères est une association qui a pour but d'éviter l'isolement des personnes âgées. Tous les mardis des activités sont organisées (belote, scrabble, triomino...) et en cours d'année : galette des rois, cafés gourmands, repas de Noël... sont également des moments de convivialités partagés toujours dans la joie et la bonne humeur entre jeunes et moins jeunes retraités.

Pour tous renseignements vous pouvez appeler : **06 80 20 54 41** ou **07 83 84 25 01**





De l'oust à brocéliande

COMMUNAUTÉ

LA GACILLY - GUER - MALESTROIT

DE L'OUST À BROCÉLIANDE COMMUNAUTÉ

À partir du 3 janvier 2023, l'accès en déchèterie évolue. En effet, les usagers (ménages, professionnels, associations), des secteurs de Malestroit et La Gacilly, devront être munis d'une carte d'accès en déchèterie.

Les objectifs sont multiples :

- **Un accueil optimal et sécurisé** avec un nombre régulé de véhicules circulant simultanément sur les déchèteries,
- **Un accès réservé** aux usagers du territoire,
- **Des agents d'accueil disponibles** pour l'optimisation du tri des déchets,
- Une **optimisation de la facturation des apports professionnels**.

À ce jour, aucune limite du nombre de passages par an n'est définie.

Si vous ne l'avez pas encore effectué vous pouvez retirer votre carte selon le planning ci-dessous :

Permanences :

Date	Lieu	Horaires
Mer. 4 janvier	Siège OBC	14h - 17h
Jeu. 5 janvier	Siège OBC	8h30 - 12h30
Ven. 6 janvier	Siège OBC	8h30 - 12h30
Mer. 11 janvier	Siège OBC	14h - 17h
Jeu. 12 janvier	Siège OBC	8h30 - 12h30
Ven. 13 janvier	Siège OBC	8h30 - 12h30

Une carte sera délivrée par foyer (sur présentation d'un justificatif de domicile de - de 3 mois). Les professionnels pourront bénéficier d'une carte par véhicule (sur justificatif d'assurance au nom de l'entreprise).



FRANCE SERVICES

France services est une structure qui combine accueil physique et accompagnement numérique, et qui regroupe en un même lieu plusieurs services. L'objectif est de permettre à l'ensemble des habitants d'accéder à un service de proximité et/ou de bénéficier d'un accompagnement administratif sur de nombreuses thématiques de la vie quotidienne : emploi, retraite, famille, social, santé, logement, énergie, services postaux, accès au droit, etc.

Ces espaces France services sont animés par des agents-médiateurs qui assurent un accompagnement administratif de premier niveau, et qui sont pour cela formés par les partenaires du lieu, qui sont à minima la Direction générale des Finances publiques, la Caisse d'allocations familiales (France), la Caisse nationale d'assurance vieillesse, l'Agence nationale des titres sécurisés, Pôle emploi, la Mutualité Sociale Agricole, La Poste, et le Ministère de la Justice (France).

Sur le territoire de l'Oust A Brocéliande communauté, le service privilégie l'accueil de proximité en assurant des rendez-vous dans 11 communes du territoire, selon les demandes et besoins recensés.

FRANCE SERVICES GUER :

4 avenue du Général de Gaulle

Tél. 02 97 22 56 57

Mail : Franceservices@oust-broceliande.bzh

- Lundi, Mardi et jeudi : 9h-12h30 | 14h-17h30
- Mercredi : 9h -13h30
- Vendredi : 9h-12h30 | 14h-17h

FRANCE SERVICES SÉRENT

43 place Saint Pierre (ancien cabinet médical)

Tél. 06 64 13 63 08

Mail : Franceservices@oust-broceliande.bzh

- Mardi : 9h-12h30 | 13h30-18h30
- Mercredi : 8h-12h30 | 13h30-17h30
- Jeudi : 9h-17h30 Sans interruption
- Vendredi : 9h-12h30

Depuis le 15 septembre, une agence postale intercommunale a intégré France services.

Accueil également sur rendez-vous :

- **AUGAN** : mardi après-midi
- **BEIGNON** : mardi après-midi et vendredi matin
- **CARENTOIR** : vendredi après-midi
- **LA GACILLY** : mardi matin
- **MALESTROIT** : jeudi
- **PLEUCADEUC** : mercredi après-midi
- **RUFFIAC** : lundi après-midi
- **SAINT MARTIN SUR OUST** : mercredi matin
- **TREAL** : mardi matin



PASS CULTURE

Le Pass Culture accompagne les jeunes au quotidien en leur offrant un plus grand accès à la culture. Destinée à renforcer leurs pratiques culturelles en autonomie, l'offre individuelle est accessible via l'application et permet aux jeunes de bénéficier d'un crédit en fonction de leur âge.

- > Pour les jeunes de 15 à 17 ans, les sommes sont cumulables pendant la totalité du dispositif mais devront obligatoirement être dépensées à la majorité de l'individu. Si ce n'est pas le cas, ces crédits seront alors perdus.
- > Les jeunes de 18 ans disposent d'un montant de 300€ pendant 24 mois à utiliser sur l'application.

C'EST QUOI LE PASS CULTURE ?

Le pass Culture est un dispositif d'aide à l'accès à la culture destiné aux jeunes âgés de 15 à 18 ans.

Sur le pass Culture, tu as droit à :

20 €	30€	30€
Pour tes 15 ans	Pour tes 16 ans	Pour tes 17 ans
300€		
Pour tes 18 ans		



SÉCURITÉ ROUTIÈRE



SÉCURITÉ ROUTIÈRE
VIVRE, ENSEMBLE.

LE BIEN VIVRE ENSEMBLE

NUISANCES SONORES

Suite à plusieurs plaintes de nos concitoyens, nous vous rappelons quelques règles.

Tapage nocturne : Pas de bruits entre 22h et 7 h du matin. Cela sous-entend, que vos chiens ne doivent pas aboyer la nuit.

Horaires pour tondre vos pelouses :

- > Du lundi au vendredi : de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30
- > Le samedi : de 9h à 12h et de 14h à 19h30
- > Le dimanche et les jours fériés : 10h à 12h

VITESSE

Merci de respecter les limitations de vitesses en vigueur, notamment lorsque vous traversez les villages.

NOS AMIS LES BÊTES

Nous vous rappelons que la divagation des chiens et des chats est interdite et punie par la loi.

Nous recevons de plus en plus de plaintes et de réclamations concernant la divagation et les aboiements nocturnes.

Nous en appelons donc à la responsabilité et au civisme des propriétaires concernés pour prendre les précautions nécessaires et indispensables à la prévention de ce problème. Nous vous rappelons à cette occasion que l'identification des animaux domestiques est obligatoire.

LA TRÉSORERIE DE MALESTROIT

Les activités de la trésorerie de MALESTROIT (paiement des factures) sont transférées au Service de gestion comptable de PONTIVY à compter du 1^{er} janvier 2023 (coordonnées sur les factures à compter de janvier).

Le Service des impôts des particuliers de PONTIVY reste compétent pour les questions fiscales (taxes foncières et d'habitation) et peut être joint par téléphone (coordonnées sur les avis d'imposition).

Les Maisons France Service (GUER, BEIGNON, SERENT, MALESTROIT...) assurent des permanences pour recevoir le public (démarches administratives diverses).

Le paiement des impôts et des factures émises par les collectivités locales peut être effectué en ligne ou chez l'un des 239 buralistes du département (dont 13 sur le territoire d'OUST à BROCELIANDE communauté) affiliés à la Française des jeux.

L'ADMR DE RUFFIAC



pour tous, toute la vie, partout

Sa mission : Assurer des prestations d'aide à domicile pour tous et à tous les âges de la vie selon 4 gammes de services :

- Enfance et Parentalité (garde d'enfance et soutien aux familles « fragilisées »)
- Accompagnement du Handicap, (accompagnement dans les actes de la vie quotidienne et vie sociale)
- Services et Soins aux Seniors, (accompagnement dans les actes de la vie quotidienne, courses, etc...),
- Entretien de la Maison, (prestation de ménage/ repassage).

À chacun son service !

Pour tous renseignements, n'hésitez pas à prendre contact directement avec l'ADMR

18 rue de la poste - 56140 RUFFIAC

Tél. 02 97 93 79 66 - ruffiac@admr56.com

DÉMARCHAGE TÉLÉPHONIQUE ABUSIF

Des démarchages abusifs ou frauduleux sont régulièrement signalés. Nous vous mettons en garde contre ces pratiques, certains professionnels s'annoncent comme étant mandatés par la mairie pour vous proposer des services.

En aucun cas la Mairie ne mandate de société pour démarcher les particuliers.

Nos conseils et recommandations :

- Essayez d'identifier l'interlocuteur, demandez-lui des informations précises, renseignez-vous sur l'entreprise en question
- Ne prenez jamais de décision dans la précipitation, ne vous engagez pas sans comparer les prestations de différents professionnels.
- Ne donnez pas vos coordonnées bancaires, n° de sécurité sociale, ni de documents personnels
- Ne laissez pas un démarcheur rentrer chez vous ou voir l'intérieur de votre habitation
- Ne versez pas d'argent

La Mission Locale Pour les Jeunes de 16 à 25 ans

Un **accompagnement personnalisé** vers l'emploi, la formation et l'insertion sociale pour favoriser l'autonomie des jeunes du Pays de Ploërmel Cœur de Bretagne.



AUJOURD'HUI, on vous explique : le contrat d'engagement jeune.

Un parcours personnalisé pour aider les jeunes de 16 à 25 ans à :

- Construire un projet professionnel,
- Allocation à hauteur maximale de 520€ par mois.
- Découvrir un métier,
- Se former,
- Trouver un emploi.



Où nous trouver ?

- A la Mission Locale du Pays de Ploërmel – 9, rue du Val à Ploërmel
- Nous pouvons vous proposer un rendez-vous dans un de nos lieux de permanence au plus près de chez vous : **Siège de l'Oust à Brocéliande Communauté à Malestroit**
- Vous pouvez échanger avec vos élus référents de la Mission Locale dans votre commune (MISSIRIAC) :
Madame ANGÉE-LE FLOCH Virginie
Madame MARCY Christelle
Madame TOUZE Isabelle



Contactez-nous !

02 97 73 57 00

ml-ploermel@mlceb.org

www.mlceb.org

LES SERVICES DES PROFESSIONNELS DE LA COMMUNE

Vous êtes professionnel et votre siège social est situé sur la commune de Missiriac, n'hésitez pas à nous transmettre votre carte de visite pour figurer sur la prochaine gazette.

Mag' Couture



N°16 La Pagdolaye - MISSIRIAC

Tél. 06 25 94 06 27

Mail : maguela.mesle@orange.fr

ATELEC

Electricité générale
Energies renouvelables
Installation chauffage
Domotique

06 82 84 23 45

arnaud.touchet@laposte.net 56140 MISSIRIAC

infos pratiques

RECENSEMENT CITOYEN

Chaque jeune Français(e) de 16 ans doit se faire recenser. Son recensement citoyen (parfois appelé par erreur recensement militaire) fait, il reçoit une attestation de recensement. Il doit présenter cette attestation lors de certaines démarches (par exemple, pour son inscription au bac avant 18 ans). Le recensement permet à l'administration de convoquer le jeune à la journée défense et citoyenneté (JDC)

La démarche se fait à la mairie de la commune de votre domicile.

Vous pouvez également le faire en ligne et devrez fournir les documents suivants :

- Carte nationale d'identité ou passeport valide
- Livret de famille à jour

Pour tout renseignement vous pouvez contacter le Centre du Service National de Rennes :

- > par téléphone au 09 70 84 51 51
- > par mail csnj-rennes.contact.fet@intradef.gouv.fr

BIENTÔT 16 ANS !

PENSEZ AU RECENSEMENT

C'EST OBLIGATOIRE



PANNEAU POCKET

La municipalité a mis en place l'application Panneau Pocket qui permet à la mairie d'informer en temps réel, la population, par des informations et des alertes qui les concernent. Accessible à tous gratuitement, cette application ne nécessite, ni création de compte, ni aucunes autres données personnelles du citoyen. Quelques secondes suffisent pour installer Panneau Pocket, sur votre smartphone et mettre en favori une ou plusieurs communes. Mathias, animateur à la mairie, se tient à votre disposition si vous souhaitez avoir de l'aide pour installer l'application sur votre téléphone.



PanneauPocket,
**TÉLÉCHARGEZ
GRATUITEMENT
L'APPLICATION**



TRANSPORT

HORAIRES BUS MARCHÉS

Nous vous proposons un service de transport les jeudis matin, jour de marché à Malestroit. Vous pouvez retirer votre billet en Mairie ou directement dans le véhicule auprès du chauffeur.

Horaires et Itinéraire : Ils sont fonctions de la demande.

Pour plus de précision merci de contacter SARL Taxis et Transports Malestroit au 02 97 75 06 83

- > **ALLER** : Les horaires et lieux de passage sont fonction des demandes entre 9h30 et 9h45
- > **RETOUR** : L'horaire de départ est fonction de la demande commune entre 11h et 11h30

ARRÊTS POSSIBLES :

- > Missiriac Painvain
- > Missiriac La Gaudinaie
- > Missiriac La Verrie
- > Missiriac Entrée du Bourg
- > Missiriac Église
- > Missiriac Les Roches Noires
- > Missiriac La Croix Verte
- > Malestroit Crédit Agricole
- > Malestroit Place Queindec

TARIFS :

- Billet aller/retour : 2,50 €
- Carnet de 10 aller/retour : 25 €

RAGONDINS

Nous sommes toujours à la recherche de piégeurs bénévoles pour le piégeage de ragondins. Si vous êtes intéressé, contactez la mairie.

les délibérations

Sur notre site internet, tous les comptes rendus des conseils municipaux sont visibles dans l'onglet « la mairie, séances du conseil. » Ils sont également disponibles en mairie.

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

CONSEIL MUNICIPAL DU 07 FÉVRIER 2022

OBJET : Travaux d'accessibilité des bâtiments communaux

Madame Le Maire indique que suivant la loi du 11 février 2005, toutes les communes doivent être aux normes d'accessibilité. La commune de Missiriac est depuis longtemps particulièrement soucieuse de ces questions et l'a intégré dans la construction de ses bâtiments publics depuis plusieurs années.

Les réglementations évoluent et ce qui était conforme il y a 30 ans ne l'est plus maintenant, il est donc nécessaire de faire une mise à jour.

La société « Autonomie concept habitat » nous a accompagné dans cette démarche en assurant le conseil, la réglementation, la fourniture et la pose des éléments manquants afin d'être conforme à 100 % à la réglementation d'accessibilité PMR. Le montant du devis s'élève à 7 401,84 € HT.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal,

- > décide de retenir la société « Autonomie Concept Habitat » pour un montant de 7 401,84 € HT
- > autorise le Maire à signer tous les documents concernant cette affaire
- > dit que le montant de la dépense est prévu au budget primitif 2022

OBJET : Programme de travaux de voirie 2022

Madame le Maire expose au conseil municipal la nécessité d'effectuer les travaux de voirie suivants courant 2022 :

- Rue du Clos Minio
- Rue Le Courtil des Noës
- Route du brise-vent
- Liaison douce de « Bellevue - La Noë Morgan »

Après en avoir délibéré, le conseil municipal,

- > accepte le devis de COLAS Ploërmel pour un montant de 25 805,12 euros HT pour la « Rue du Clos Minio »
- > accepte le devis de COLAS Ploërmel pour un montant de 16 556,32 euros HT pour la « Rue le Courtil des Noës »
- > dit que les dépenses seront inscrites au budget 2022
- > donne autorisation à Madame le Maire pour signer tous documents afférant à ces travaux
- > autorise Madame le Maire à solliciter des subventions

CONSEIL MUNICIPAL DU 16 MARS 2022

OBJET : Opération « Argent de Poche »

Madame Le Maire indique aux membres du conseil que le dispositif « Argent de Poche » peut être reconduit comme l'an passé. Ce dispositif consiste à proposer aux jeunes, de 16 à 18 ans, la réalisation de missions sur le territoire de la commune, encadrées et indemnisées. Pour permettre aux jeunes de la commune :

- De trouver « un petit boulot » à un âge où les propositions sont rares
- De découvrir la commune
- De découvrir le travail en équipe
- De s'impliquer dans l'amélioration de leur cadre de vie
- De valoriser leur image aux yeux des adultes

Le Maire propose donc de mettre en place un dispositif dans les conditions suivantes :

- Budget de 500 €
- Signature d'un contrat, pour la participation à des travaux simples d'ordre technique pour le compte de la commune
- Interventions des jeunes candidats par créneaux de 3 h 30 par jour sur une matinée soit le mardi ou le jeudi incluant 30 minutes de pause
- Rémunération fixée à 15 € pour chaque créneau, soit une durée de mission effective de 3 h, à verser à l'issue de la réalisation du travail convenu
- Encadrement assuré par des agents du service technique

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- > décide de mettre en place le dispositif « Argent de Poche »
- > fixe le tarif de 15 € par mission de 3 h 30
- > fixe à 500 € le budget « Argent de Poche »
- > autorise Le Maire à signer tout document se rapportant à cette décision

CONSEIL MUNICIPAL DU 04 AVRIL 2022

OBJET : Vite des taux

Conformément à la loi n° 80-10 du 10 janvier 1980, le Conseil Municipal fixe chaque année les taux de la fiscalité directe locale dont le produit revient à la commune.

La loi de finances pour 2020 a acté la suppression intégrale en tant que recette des collectivités locales de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires, ce à compter de 2021.

La taxe d'habitation demeure cependant pour les résidences secondaires avec un taux figé au niveau de celui voté au titre de l'année 2019. La commune retrouvera la possibilité de moduler ce taux à partir de 2023. Pour mémoire, le taux de 2019 de la commune reconduit en 2022 est de **12,93 %**.

À partir de 2021, la disparition du produit fiscal de la taxe d'habitation sur les résidences principales est compensée pour les communes par le transfert de la part départementale de taxe foncière sur les propriétés bâties perçues sur leur territoire. Chaque commune s'est donc vue transférer en 2021 le taux départemental de TFB 15,26 % pour le Morbihan, qui, additionné au taux communal de TFB 2020 15,40 %, a donné le nouveau taux communal 2021 (31,66 %), sans pour autant faire varier le taux global d'imposition à la taxe foncière bâtie supporté par les contribuables.

En 2022 comme en 2021, le Conseil Municipal doit donc se prononcer uniquement sur les taux de taxes foncières bâties et non bâties.

les délibérations

Après avoir délibéré, le conseil municipal, à la majorité de 13 voix pour, 1 abstention et 1 voix contre,

> fixe comme suit les taux d'imposition applicables en 2022 :

- Taxe foncière bâti : 32,66 %
- Taxe foncière non bâti : 47,10 %

OBJET : Approbation du compte administratif Budget Commune

Délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2021 dressé par Mme MARCY Christelle, Maire, le conseil municipal, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1° lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

2° Constate les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée, du bilan de sortie aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes;

3° reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;

4° Arrête les résultats tels que définis ci-dessus

FONCTIONNEMENT

Libellé	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés		64 479,37
Opérations de l'exercice	708 419,32	834 356,45
TOTAUX	708 419,32	898 835,82
Résultats de clôture Restes à réaliser		190 416,50
TOTAUX CUMULÉS		
RÉSULTATS DÉFINITIFS		190 416,50

INVESTISSEMENT

Libellé	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés	145 210,79	
Opérations de l'exercice	171 401,96	260 891,97
TOTAUX	316 612,75	260 891,97
Résultats de clôture Restes à réaliser	55 720,78	
TOTAUX CUMULÉS		
RÉSULTATS DÉFINITIFS	55 720,78	

ENSEMBLE

Libellé	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés	145 210,79	64 479,37
Opérations de l'exercice	879 821,28	1 095 248,42
TOTAUX	1 024 710,33	1 159 727,79
Résultats de clôture Restes à réaliser		134 695,72
TOTAUX CUMULÉS		
RÉSULTATS DÉFINITIFS		134 695,72

OBJET : Affectation du résultat d'exploitation du compte administratif 2021 – Budget Commune

Le conseil municipal, après examen du compte administratif 2021, vu l'excédent de fonctionnement et le déficit d'investissement, il est décidé de reporter les montants de la façon suivante :

> **102 694,30** en recettes de fonctionnement au compte 002

> **132 666,17** en dépenses de fonctionnement au compte 023

> **152 201,57** en recettes d'investissement au compte 1068

> **132 666,17** en recettes d'investissement au compte 021

OBJET : Commune - Vote du Budget Primitif 2022

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide d'adopter le budget primitif pour l'exercice 2022 conformément au tableau ci-dessous. Le budget est équilibré en recettes et dépenses aux montants de :

FONCTIONNEMENT	Dépenses	Recettes
Opérations réelles	960 000,00	857 305,70
Opérations d'Ordre	-	102 694,30
TOTAL	960 000,00	960 000,00

INVESTISSEMENT	Dépenses	Recettes
Opérations réelles	464 279,22	384 950,00
Opérations d'Ordre	55 720,78	135 050,00
TOTAL	520 000,00	520 000,00

Nombre de membres présents : 13- Pour : 13 - Contre : 0

CONSEIL MUNICIPAL DU 10 MAI 2022

OBJET : Demande de participation pour le fonds départemental de solidarité pour le logement - 2022

Par courrier en date du 9 février 2022, la Direction Générale des Interventions Sanitaires et Sociales du Morbihan sollicite la commune pour sa participation financière au fonds de solidarité pour le logement au titre de l'année 2022.

À cet effet, il est prévu de maintenir en 2022, la possibilité d'un financement égal à 0,10 € par habitant sur la base du recensement en vigueur au 01/01/2022. Cette contribution, distincte de celle relevant des impayés d'eau et d'énergie sera affectée au financement de l'accès et du maintien dans le logement.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

> **Décide d'accorder une participation de 0,10 € par habitant, à savoir 118,20 €**

OBJET : Modification du PADD : Développement économique

Madame le Maire indique que suite à la réunion du 27 avril 2022 et les travaux de la commission, il est nécessaire de débattre sur le PADD. La modification doit tenir compte de

l'intégration du projet d'extension de « La Garmanière », l'extension envisagée regroupe 1,7 hectares.

Après en avoir débattu, le Conseil Municipal :

> intègre l'extension de la zone de « La Garmanière »

OBJET : Vote des subventions 2022

Société de chasse	1 000
Les rencontres	6 000
Amicale des anciens combattants	250
Comité des Fêtes	700
Club des Prmevères	700
Loisirs et Culture	600
Ligue contre le Cancer	150
A.D.A.P.E.I. (Papillons blancs) VANNES	35
Banque alimentaire VANNES	150
Les restaurants du Coeur	50
Chambre des Métiers VANNES (3 élèves)	90
Association des donneurs de sang	40
ADMR de MALESTROIT	550
ADMR de RUFFIAC	1 760
Canoë Kayak MALESTROIT	50
CARO-MISSIRIAC Association sportive	1 800
Club photo	150
Rock en Mi	200
L'outil en main - RUFFIAC	50
APEL Ecole Ste Thérèse Voyage en Vendée 23 élèves x 15€	345
TOTAL	14 670

OBJET : Crêperie : augmentation du loyer et renouvellement du bail

Madame Le Maire indique que la commune est propriétaire d'un immeuble situé 2 Rue Jacques Bonsergent à MISSIRIAC, abritant un fonds de commerce à usage de crêperie, cadastré section AB n° 24 et AB n° 25, dont le bail est arrivé à échéance.

Il convient donc de régulariser devant le Notaire LE BIHAN – LAVIGNAC, Notaire à SERENT, le renouvellement de ce bail.

Un état des lieux a été effectué par l'agence Soliha.

Au titre de ce renouvellement, le loyer doit être révisé compte tenu des changements en matière de commercialité selon les conditions du bail initial, soit une indexation au coût de la construction, indice INSEE.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de Commerce,

Considérant que la commune de MISSIRIAC souhaite préserver ce commerce, qu'il est nécessaire de régulariser le renouvellement du bail qui n'a fait l'objet d'aucune demande de résiliation de part et d'autre.

Il est proposé au Conseil Municipal :

- D'approuver le renouvellement du bail commercial au profit de Mr SOMME Nicolas et LEHUEDE Anne, 2 Rue Jacques Bonsergent

- De fixer le montant du loyer à 690 € TTC à compter du 1^{er} juin 2022

- De donner pouvoir à Madame Le Maire et de l'autoriser à signer le nouveau bail et tous les documents s'y rapportant, devant Maître LE BIHAN – LAVIGNAC, notaire à SERENT.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

> Adopte à l'unanimité les propositions ci-dessus
OBJET : Convention de partenariat avec Book Hémisphère

CONSEIL MUNICIPAL DU 14 JUIN 2022

OBJET : Tarifs Cantine

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal, fixe les nouveaux tarifs au 1^{er} septembre 2022.

CANTINE : Ticket : 3,60 €

OBJET : Tarifs Location Salle Polyvalente

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal, fixe les nouveaux tarifs de location de la salle polyvalente à compter du **1^{er} décembre 2022**.

TYPE	Particuliers de MISSIRIAC	Particuliers de l'extérieur
Vin d'honneur	70	70
Forfait Vendredi (de 17h à 1h)	150	200
Forfait Journée (vendredi non réservé d'office)	200	280
Forfait Week-End (vendredi 16h / samedi / dimanche)	300	400
Associations (repas ou entrée payante)	85	205
Réunions, Assemblée Générale	55	55

CAUTION pour toute réservation 160 + 40 €

OBJET : Mise à jour du tableau des effectifs au 1^{er} juin 2022

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires,

les délibérations

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,
Vu le décret n° 91-298 du 20 mars 1991 modifié portant dispositions statutaires applicables aux fonctionnaires territoriaux nommés dans des emplois permanents à temps complet,

Vu les décrets portant statuts particuliers des cadres d'emplois et organisant les grades s'y rapportant, pris en application de l'article 4 de la loi n° 84-53 susvisée,

Vu le budget communal,

Vu le tableau d'avancement de grade pour l'année 2022, il est nécessaire de mettre à jour le tableau des effectifs à la date du 1^{er} juin 2022,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,

> Adopte le tableau des effectifs, tel que présenté ci-après

CADRES D'EMPLOIS	NOMBRE D'EMPLOIS ET DURÉE HEBDOMADAIRE
Filière Administrative Rédacteur principal de 2 ^{ème} classe	1 poste à 32 heures
Filière Administrative Adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe	1 poste à 35 heures
Filière Technique Agent de Maîtrise Principal	2 postes à 35 heures
Filière Technique Adjoint technique	2 postes à 32 heures
Filière Animation Adjoint animation principal de 1 ^{ère} classe	1 poste à 35 heures

OBJET : Prix au m² - Lotissement « Le Hameau la Danse des Blés »

Madame Le Maire expose aux membres du Conseil Municipal, le coût des travaux pour l'aménagement du lotissement. Elle les invite à se prononcer sur le prix de vente des 9 lots.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- > décide de fixer le prix à 59 € TTC le m²**
- > nomme Maître LE BORGNE Fabienne, Notaire à MALESTROIT pour la rédaction des actes de vente**
- > autorise le Maire à signer toutes les pièces relatives à cette affaire.**

CONSEIL MUNICIPAL DU 09 AOÛT 2022

OBJET : Réalisation d'un pumtrack et d'une jump-line

Madame le Maire rappelle le projet de travaux de réalisation d'une piste de Pumtrack et d'une jump-line au stade de « Bel Air » où pourront être pratiquées diverses activités sportives pour enfants et jeunes : le skate, le BMX, le roller et la trottinette. Le Conseil municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code de la commande publique et notamment l'article L2122-1,

Suite à l'appel d'offres sur la plateforme mégalis ainsi que l'analyse des offres,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- > approuve le projet de réalisation d'un pumtrack et d'une jump-line**
- > décide de retenir le devis de l'entreprise PTRACKS, 42 bis rue de Saint Robin Trégomar 22400 LAMBALLE ARMOR pour un montant de 103 340 euros HT soit 124 008 euros TTC**
- > autorise le Maire à solliciter les subventions (PST et Leader+)**
- > autorise le Maire à signer tous les documents se rapportant à ces travaux**
- > dit que le montant de la dépense est prévu au budget primitif**

OBJET : Le Hameau La Danse des Blés : Contrat avec l'agence immobilière CHT Immobilier

Madame le Maire fait part de la possibilité de signer un contrat avec l'agence immobilière CHT, représenté par Mr BOULLOT située à Plélan-Le-Grand pour la vente des lots du lotissement « Le Hameau la Danse des Blés ». Après exposé des différents souhaits de la commune,

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal, à l'unanimité,

- > approuve la contractualisation pour la commercialisation des lots**
- > autorise Madame le Maire à signer tous les documents se rapportant à cette décision.**

CONSEIL MUNICIPAL DU 17 OCTOBRE 2022

OBJET : Bilan de la concertation et arrêt du projet de révision du Plan Local d'Urbanisme de MISSIRIAC

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de l'Urbanisme,

Vu le Plan Local d'Urbanisme approuvé le 24 mai 2011,

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 29 juin 2020 prescrivant la révision du Plan Local d'Urbanisme et précisant les modalités de concertation,

Vu la réunion avec les agriculteurs pour connaître leurs projets en date du 17 juin 2020 ainsi qu'une rencontre individuelle en date du 25 juin 2020,

Vu les réunions en date du 16 septembre 2021 et 30 juin 2022 avec les services de l'État pour la présentation des orientations du futur Plan Local d'Urbanisme,

Vu toutes les permanences et les rencontres sur rendez-vous, entre Madame le Maire, les habitants et les porteurs de projets se sont déroulées tout au long des années 2020 et 2021,

Vu la délibération du conseil municipal en date du 28 octobre 2021 sur le débat portant sur les orientations du projet d'aménagement et de développement durables (PADD) conformément à l'article L 153-12 du Code de l'Urbanisme,

Vu les réunions en date du 16 septembre 2021 et 30 juin 2022 avec les services de l'Etat pour présentation du Projet d'Aménagement et de Développement Durable,

Vu les réunions publiques de présentation du futur Plan Local d'Urbanisme en date du 28 septembre 2021 et 30 juin 2022,

Le conseil municipal est amené à délibérer pour approuver le bilan de concertation organisé en application de l'article L103-6 du Code de l'Urbanisme et arrêter le projet de révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) en application de l'article L153-14 du Code de l'Urbanisme,

Madame le Maire rappelle aux membres du conseil municipal les principaux objectifs poursuivis dans le cadre de la révision du PLU, à savoir :

- Poursuivre un urbanisme maîtrisé tout en veillant à une utilisation économe de l'espace et en permettant une mixité sociale intergénérationnelle
- Conserver et renforcer la qualité du cadre de vie local, et notamment les espaces non bâtis mobilisables au cœur des centres-bourgs
- Permettre le développement d'une offre de logements adaptés, et notamment pour les personnes âgées, les jeunes et les personnes handicapées
- Maintenir l'équilibre entre les zones urbaines et les espaces naturels agricoles
- Engager une réflexion sur les logements vacants et le bâti ancien
- Développer les services et assurer la pérennité des commerces du centre-bourg
- Préserver et mettre en valeur le patrimoine naturel et bâti de la commune
- Préserver les sites, les milieux, les paysages naturels
- Identifier et protéger les trames de continuité écologique vert et bleue
- Préservez les zones humides et les cours d'eau sur l'ensemble du territoire communal
- Conforter l'accueil des jeunes ménages
- Préserver l'activité agricole

Et dans un cadre plus général, cette révision a pour but d'élaborer un nouveau document d'urbanisme conforme avec le nouveau cadre juridique qui nous invite notamment à un développement raisonné, concerté, durable au sens large du terme, à un développement soucieux des générations futures, et de leur environnement.

Le conseil municipal a débattu sur les orientations générales du projet d'Aménagement et Développement Durables (PADD) qui s'articulent autour de plusieurs orientations :

> démographiques : atteindre 1250 habitants à l'horizon 2032-2033, tout en veillant à préserver une mixité de population

- > résidentiel : dont le rythme d'accueil s'inscrit dans la continuité de celui enregistré entre 2010 et 2019, valorisant davantage les potentiels foncier et immobilier**
- > préserver une offre d'équipement répondant aux besoins de la population**
- > maintenir la dynamique économique du territoire / Intégrer les choix communautaires**
- > mobilité et déplacements : limiter les déplacements motorisés et individuels**
- > préserver la richesse écologique du territoire / Préserver les ressources / Valoriser le cadre de vie**
- > prendre en compte les risques et nuisances connus de manière à ne pas accroître les biens et personnes exposés**
- > favoriser l'accès aux moyens de communications numériques**

Par la présente délibération, le conseil municipal est appelé en premier lieu à approuver le bilan de la concertation et en second lieu à arrêter le projet de révision générale du Plan Local d'Urbanisme (PLU).

S'agissant de la concertation :

La concertation s'est déroulée à partir du 29 juillet 2020 et complété le 9 septembre 2020 jusqu'à ce jour. Conformément à la délibération du conseil municipal, les modalités de concertation avec les habitants, les associations locales et les autres personnes concernées qui avaient été prescrites ont été respectées :

- > exposition à la mairie des documents graphiques présentant d'une part le diagnostic initial de la commune, d'autre part, les enjeux et les objectifs en matière de développement, d'aménagement de l'espace et la protection de l'environnement**
- > organisation des réunions publiques avec le bureau d'études**
- > articles dans la gazette**
- > articles dans la presse**
- > site internet**
- > registre destiné aux observations de toute personne intéressée a été mis tout au long de la procédure à la disposition du public, en mairie aux heures et jours habituels d'ouverture**

L'ensemble du public a été régulièrement informé, tout au long de la procédure, des objectifs poursuivis dans le cadre de la révision du Plan Local d'Urbanisme et a pu s'exprimer à travers les différents supports mis à sa disposition.

Le bilan de concertation peut donc être approuvé.

S'agissant de l'arrêt du projet de Plan Local d'Urbanisme :

Le projet de plan ainsi élaboré à ce jour peut être arrêté en vue de sa transmission, pour avis, aux personnes publiques associées puis de sa soumission à une enquête publique. Ce projet sera susceptible d'évoluer en fonction du résultat de l'enquête publique et des avis recueillis.

les délibérations

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

> approuve le bilan de concertation organisé en application de l'article L103-6 du Code de l'Urbanisme relative à la révision du Plan Local d'Urbanisme de la commune tel qu'il est annexé à la présente délibération

- arrête le projet de révision du Plan Local d'Urbanisme de MISSIRIAC, tel qu'il est annexé à la présente délibération et comprenant :

- un rapport de présentation
- un projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD)
- orientations d'Aménagements et de Programmation (OAP)
- règlement graphique
- règlement écrit
- annexes

> précise qu'au titre de l'article L153-16 du Code de l'Urbanisme, la présente délibération et le dossier correspondant seront notifiés pour avis aux personnes publiques associées ainsi qu'aux communes limitrophes et établissements publics de coopération intercommunale qui en ont fait la demande.

Conformément aux articles R 153-20 et 21 du Code de l'Urbanisme, la présente délibération fera l'objet d'un affichage en mairie durant un mois.

Le dossier de Plan Local d'Urbanisme est tenu à la disposition du public en mairie.

OBJET : Extinction partielle de l'éclairage public

Madame le Maire rappelle la volonté de la municipalité d'initier des actions en faveur de la maîtrise des consommations d'énergies. Une réflexion a ainsi été engagée par le conseil municipal sur la pertinence et les possibilités de procéder à une extinction nocturne partielle de l'éclairage public.

Outre la réduction de la facture de consommation d'électricité, cette action contribuerait également à la préservation de l'environnement par la limitation des émissions de gaz à effet de serre et la lutte contre les nuisances lumineuses.

Les modalités de fonctionnement de l'éclairage public relèvent du pouvoir de police du maire, qui dispose de la faculté de prendre à ce titre des mesures de limitation du fonctionnement, compatibles avec la sécurité des usagers de la voirie, le bon écoulement du trafic et la protection des biens et des personnes. D'après les retours d'expériences similaires menées dans un certain nombre de communes, il apparaît que l'extinction nocturne de l'éclairage public n'a pas d'incidence notable : à certaines heures et certains endroits, l'éclairage public ne constitue pas une nécessité absolue.

Techniquement, la coupure de nuit nécessite la présence d'horloges ad hoc dans les armoires de commande d'éclairage public concernées. La commune sollicitera le syndicat d'énergies pour étudier les possibilités techniques et mettre en œuvre, le cas échéant, les adaptations nécessaires. Cette démarche doit par ailleurs être accompagnée d'une information de la population et d'une signalisation spécifique.

En période de fêtes ou d'événements particuliers, l'éclairage public pourra être maintenu tout ou partie de la nuit.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, par 15 voix pour :

> décide que l'éclairage public sera interrompu la nuit à partir de 21 heures et rallumé à partir de 7 heures dès que les horloges astronomiques seront installées et ou programmées

> charge Madame le Maire de prendre les arrêtés précisant les modalités d'application de cette mesure, et en particulier les lieux concernés, les horaires d'extinction, les mesures d'information de la population et d'adaptation de la signalisation

Il sera adressé copie pour information et suite à donner à :

- Monsieur le Préfet du Morbihan
- Monsieur le Directeur de la DDTM
- Monsieur le Président du Département
- Monsieur le Commandant de la Gendarmerie
- Monsieur le Président du SDIS
- Monsieur le Président du Syndicat d'Énergies



pêlé mele



pêle mêle

